

Coup d'oeil sur la décade soixante-dix

Rémi Moreau

Volume 50, numéro 4, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104196ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104196ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moreau, R. (1983). Coup d'oeil sur la décade soixante-dix. *Assurances*, 50(4), 390–396. <https://doi.org/10.7202/1104196ar>

Résumé de l'article

Me Rémi Moreau has studied the annual review of the year's results which appeared in our magazine in each of the last ten years. He believes that the reader will appreciate a general over view of insurance results for the entire decade, and we thank him for taking the trouble to study the many and varied articles of our contributors. As the reader will have noticed, each year we try to summarize the tendencies of the previous twelve months. Me Moreau's article enables us to follow the major developments in the insurance field and the opinions they evoke from our contributors.

Coup d'œil sur la décade soixante-dix

par

Me RÉMI MOREAU

390

Me Rémi Moreau has studied the annual review of the year's results which appeared in our magazine in each of the last ten years. He believes that the reader will appreciate a general over-view of insurance results for the entire decade, and we thank him for taking the trouble to study the many and varied articles of our contributors.

As the reader will have noticed, each year we try to summarize the tendencies of the previous twelve months. Me Moreau's article enables us to follow the major developments in the insurance field and the opinions they evoke from our contributors.



La présente rétrospective origine de l'analyse, théorique et pratique, qu'à chaque année, le président⁽¹⁾ d'alors faisait sur l'exercice annuel précédent et qu'il publiait dans la revue *Assurances*.

En voici les titres successifs qui permettent de situer cet article :

- Ce qu'a été l'exercice 1970 ;
- L'année 1971 et ses résultats en assurance ;
- De quelques problèmes de l'assurance dans la province de Québec (1972) ;
- 1973, année de changements et de bouillonnement ;
- Les problèmes actuels de l'assurance (1974) ;
- De quelques problèmes de l'assurance en 1975 ;
- 1976, année de reprise en assurance ;
- 1977, année faste en assurance ;
- L'assurance et ses problèmes en 1978 ;
- 1979, année de turbulence et d'incertitude.

(1) M. Gérard Parizeau, actuellement président d'honneur du groupe Sodarcan, ex-président de Sodarcan et ex-président du Conseil.

C'est dans un contexte cyclique déficitaire que débuta la dernière décennie, et qui dura jusqu'à 1976, l'année de la reprise. La courbe défavorable de 1979 devrait pourtant connaître une remontée vers 1983. Tel est le cycle où se jouent les résultats suivant un rythme immuable comme un mouvement de balancier, influencé par le jeu délicat de l'offre et de la demande.

Revenons donc à l'aube de cette décennie. Les résultats de l'année 1970 furent obtenus dans un arrière-plan de réformes, tant au Québec, au niveau de l'étude de l'assurance automobile, qu'en Ontario, où l'on a mis à l'étude les méthodes de règlements de sinistres. Au Québec, encore, deux autres initiatives ont pris forme : l'assurance-accident individuelle, greffée à l'assurance automobile et l'assurance-maladie d'État. Dans ce décor de réformes, ce *bouillonnement des esprits*⁽¹⁾, l'exercice 1970 s'est soldé par un faible gain technique pour l'ensemble du Canada. Il s'agissait d'un redressement par rapport à la perte de 40 millions de dollars, pour l'année précédente, puisque les réserves purent être mises à contribution, le tout conjugué à des bonis antérieurs de sinistres. Ce fut donc une année de correction et de reprise sur le plan technique, et une année d'amélioration dans le domaine législatif en matière d'assurance.

391

L'année 1971 apporta des résultats contradictoires : d'une part, signée d'un déficit technique contrebalancé par des profits d'investissement, d'autre part, marquée par des bénéfices pour certains assureurs et des pertes pour certains autres. Il semble que le total des pertes techniques ait atteint le cap du \$20,000,000 en 1971 dans l'assurance I.A.R.D. Sur le plan académique, les études se sont poursuivies, du côté de la Commission pour les révisions du Code civil, du côté du Comité pour la révision des lois d'assurances, ainsi que du côté du Comité d'enquête pour l'assurance automobile. En 1971, l'assurance sur la vie a continué son essor. En réassurance, l'année a déçu à cause des déficits techniques.

En 1972, les coûts de l'assurance ont continué à augmenter, tant dans la catégorie automobile que pour les autres biens de consommation ou services. Mais, là comme ailleurs, le tarif automobile suivait la marche du temps. On parlait de nationalisation de l'assurance automobile au Québec et en Colombie britannique. Déjà, celle-ci était accomplie en Saskatchewan et au Manitoba. Certes, si

(1) Revue *Assurances*, juillet 1971, n° 2, page 90.

l'incertitude régnait dans l'entreprise privée, c'est qu'il n'était pas évident que l'appareil de l'État, par une étatisation, pourrait régler tous les problèmes laissés traditionnellement à l'industrie privée. On ne connaissait pas encore la forme que prendrait l'indemnisation, dans l'hypothèse d'une garantie *sans égard à la faute* : aux seuls dommages corporels ou aux dommages corporels et matériels ? L'année 1972 fut caractérisée par l'étude de l'assurance automobile ; avec le recul, elle portait en elle le germe de la réforme.

392

Des changements étaient prévisibles à l'horizon dès le début de l'année 1973. Aux déficits techniques conjugués à des résultats financiers intéressants sur le plan de l'investissement, les résultats n'étaient pas sans inquiéter les compagnies d'assurance. En outre, le C.U.A., organisme vieux d'un siècle, menaçait d'éclater. Une concurrence effrénée et puissante, venue de chez nos voisins du sud, risquait d'affaiblir les sociétés canadiennes d'assurance. On a pu juger, en cette année déficitaire, en assurance I.A.R.D., de l'insuffisance des tarifs et l'instabilité de l'industrie. En assurance, le gouvernement ne s'était pas encore prononcé sur le rapport Gauvin et sur le principe de l'indemnisation sans égard à la faute. Si l'on avait réussi, au Québec, à diminuer le nombre d'accidents, le coût des sinistres n'avait cessé de croître. Au Québec, 1973 nous a valu un projet de loi sur les assurances. L'assurance sur la vie a continué son essor. En bref, la situation de l'assurance restait inquiétante, dans un contexte économique malsain.

L'année 1974 s'est déroulée sous le signe de l'inflation. Les coûts des sinistres ont également progressé. Il devenait de plus en plus certain qu'un régime d'indemnisation sans égard à la faute serait implanté au Québec, en assurance automobile. On attendait impatiemment la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les assurances, puisqu'elle remplacerait les textes vieillissés. Même en assurance sur la vie, l'inflation restait un problème constaté au niveau des rentes viagères et de l'indexation des capitaux assurés. Un problème, plus technique, a pris cette année-là une certaine acuité : la dualité comptable et actuarielle, c'est-à-dire une version pour les actionnaires et une version pour le contrôle des assurances. Ces deux conceptions différentes avaient pourtant la même source, le même point de départ. En résumé, 1974 constitue une période de crise, marquée par l'inflation, où les résultats techniques étaient mauvais et figuraient sur un arrière-décor économique inquiétant : les taux d'intérêts à court et à long terme connaissaient une nouvelle limite de 12 pour cent ; ce qui devait avoir pour effet de ralentir

l'activité productrice. Pour certaines sociétés d'assurance, cette hausse fut momentanément bénéfique.

1975. « Les problèmes de l'assurance et de la réassurance au Canada n'ont guère varié d'une année à l'autre. Comme on peut le croire, ils ne se sont pas résolus d'eux-mêmes ; bien au contraire, ils ont pris plus d'acuité », disait M. Parizeau.

En l'année 1975, l'inflation a continué de jouer dans le jeu massacrant du coût des sinistres. Les assureurs ont réussi, tant bien que mal, à faire mieux par rapport au déficit technique de 1974. Au Canada, il y a eu encore une perte technique mais réduite, en assurance I.A.R.D., de 268 millions (en 1974) à 122 millions. À quelle limite les nouveaux tarifs deviendront-ils suffisants pour juguler les déficits techniques ? La question restait posée, en espérant pour l'année suivante. L'inflation continuait de sévir, à tel point qu'une Commission anti-inflation a vu le jour afin de tenter d'agir sur les prix et sur les salaires, aussi bien que sur les profits. À l'analyse, si les tarifs d'assurance devraient conduire à des profits d'opération, il y aurait là un principe d'absorption par rapport aux bénéfices antérieurs. Nier ce principe pourrait créer de sérieux problèmes à l'industrie d'assurance qui doit faire face à ses obligations. Cette année-là, les résultats aux États-Unis furent très mauvais, de sorte que plusieurs sociétés américaines s'étaient retirées du marché. Le marché, tout à coup, était devenu très serré. Portes et fenêtres se fermaient. Accueillants jusque-là, les assureurs étaient devenus occultes devant les nouveaux risques et les nouvelles affaires. Des problèmes de réserve avaient surgi, la tarification était devenue très sévère. À cause des difficultés en capacité, les cessions en réassurance avaient augmenté considérablement, l'assurance-vie continuant pourtant d'être active.

Et puis, comme par miracle pour les non-initiés, l'année 1976 s'effectua sous le signe de la reprise. À la longue, la logique des nouveaux tarifs porta des fruits, le tout conjugué à une période d'inflation plus modérée. Ces politiques d'assureurs et les mesures de contrôle avaient eu des conséquences heureuses. Plusieurs sociétés d'assurance ont connu des profits techniques. Les méthodes de travail furent assouplies, notamment en ce qui concerne les conditions d'acceptation. La réassurance a pu jouir, jusqu'à une certaine mesure, de la fortune de l'assurance.

Les politiques audacieuses de 1975 portèrent fruit véritablement en 1977 : année faste. Année de poussée des affaires. Même

si le contexte économique restait difficile, les résultats dans l'assurance furent excellents. L'écart est plausible, car l'assurance obéit à des lois qui lui sont propres, à court terme. Tel écart est parfois d'un an, ou même deux, par rapport à la situation économique. Les ventes de toutes assurances ont augmenté, de même que le chiffre d'affaires I.A.R.D. Plus encore, le portefeuille-titres a rapporté davantage, ce qui eut pour effet de placer l'assureur à l'abri de l'inflation, du fait des nouvelles réserves, et de prendre un nouvel essor. On a même pu mettre l'accent sur la recherche. Le gouvernement a légiféré en assurance automobile : ce fut la Loi 67, tant attendue. Mais déjà, un autre problème pointait à l'horizon : une trop vive concurrence, presque *sauvage*, à cause des résultats techniques satisfaisants, à cause d'une volonté accrue de production, même d'assureurs étrangers. On percevait déjà que le cycle, traditionnellement de sept ans, serait plus court. L'assurance-vie a continué sa montée également, malgré l'activité économique ralentie. La réassurance a également été très saine.

En 1978, il fallait déjà s'attendre à un renversement de situation. « L'année dernière, nous vous avons parlé d'une concurrence déjà vive. Elle s'est répandue comme le feu dans une traînée de poudre... »⁽¹⁾. Les portes hermétiquement fermées, comme elles étaient, deux ans auparavant, se sont vite ouvertes. En deux ans, on est passé d'un extrême à l'autre. L'évolution normale ne s'est pas faite. Ce fut une année de réaction, par rapport à 1979, année de confusion aussi : le revenu de primes a diminué, les bénéfices furent réduits, les résultats variant d'assureur à l'autre. Par contre, à la Bourse, une certaine reprise a permis un portefeuille-titres rentable. Certaines améliorations ont suivi la réforme automobile : l'entente entre les assureurs pour les règlements des sinistres, les centres d'estimation, le constat amiable. Chez nos voisins américains, notons deux initiatives : le *Free Trade Zone* et le *New York Insurance Exchange*. En assurance-vie, de nouvelles directives ont été données par le surintendant fédéral des Assurances, en matière de réserves mathématiques.

Si l'année 1978 demeurait, malgré les difficultés qui ont surgi, en point d'équilibre sur le plan financier, les signes de turbulence appurent en 1979 : année d'instabilité sur le plan économique, année d'incertitude, en assurance, marquée par un déficit techni-

(1) *L'Assurance et ses problèmes en 1978*, par M. Gérard Parizeau, juillet 1979, n° 2, page 103.

que. La reprise de l'inflation et la hausse du coût de la vie n'ont pas été sans être influencées par la faiblesse du dollar et la montée de l'or. Les taux d'intérêts variant de 14% à 18% ont pu, certes, influencer les initiatives d'entreprises. En assurance, si l'on peut dire que l'industrie a augmenté sa production, les résultats furent défavorables, principalement en assurance des biens. Au profit technique de \$43 millions en 1978, l'industrie de l'assurance a connu un déficit de \$171 millions en 1979, cependant que le revenu de placement a continué sa progression. Cette contrebalance fut heureuse pour l'industrie de l'assurance techniquement en difficulté : l'équilibre reste une condition de survie. Mais déjà, les assureurs devaient songer à nouveau au phénomène de l'inflation et, partant, de la tarification, comme en 1974-75. Sinon, le cap de l'année 1980 pourrait être dangereux à franchir. Sur le plan des affaires, on a assisté à un mouvement sans précédent de concentration des entreprises de courtage en assurance. L'effort donné à la recherche, au cours des deux exercices précédents, a valu des modifications au niveau de la simplification des polices. Mais l'ampleur des sinistres 1979 n'était pas sans faire réagir le marché de la réassurance.

Cette rétrospective de la décade soixante-dix nous a permis de constater que le rythme cyclique a tendance à être plus court, plus difficile à contrôler aussi, à cause des bouleversements économiques eux-mêmes qui précèdent nécessairement les conditions d'opérations de l'industrie de l'assurance.

Tel tour de décennie nous apprend également combien les réformes législatives sont importantes, mais longues à s'implanter dans ce milieu, malgré tout, assez conservateur.

Si le dernier cycle demeure, à rebours, facile à identifier et à analyser, combien restent grandes les incertitudes du moment. L'année 1981 fut qualifiée d'année noire, mais les événements à venir projettent leur ombre. Si le cycle de la fin de la décade soixante-dix demeure facile à identifier, que nous réserve la décade quatre-vingt et à quels résultats nous conduit-elle ?

La présente décade a naturellement commencé avec des résultats annuels déficitaires dans la foulée du cycle descendant depuis 1978. Aussi, l'année 1980 fut difficile. Résultats financiers satisfaisants, mais lourdes pertes techniques. Le scénario fut plus accentué encore en 1981 où le déficit technique a atteint un record de plus de \$800 millions, comparativement aux \$500 millions de pertes de l'année précédente. Mais l'on sait déjà que des ajustements sont

prévisibles, que l'année 1982 en fut une de consolidation. Il faut espérer que l'année 1983 soit celle de la reprise, tout comme le fut l'année 1976. Certains indices laissent présager une reprise très lente, et par secteur seulement, mais sans engendrer des résultats satisfaisants avant 1984.

Il est utile d'observer ici l'impact de la crise économique actuelle. Celle-ci ne va-t-elle pas compliquer les difficultés encore présentes de l'industrie de l'assurance? Même s'ils s'attendent à des résultats plus satisfaisants d'ici un ou deux ans, il faut tenir compte des taux d'intérêts élevés, du chômage et des frais plus onéreux dus à l'inflation. Les voies de la croissance restent encore difficile à évaluer. Car celles-ci ne sont pas dues à l'effet du hasard : elles obligent à l'effort et à l'affirmation de politiques administratives cohérentes et harmonieuses en vue d'améliorer la productivité et de réduire les frais d'exploitation.

396

The Growth of Fringe Benefits : Implications for Social Security, by Yung-Ping Chen. *Social Security in a Changing Society, an Introduction to Programs, Concept and Issues*, by Yung-Ping Chen. McCahan Foundation, Bryn Mawr, Pennsylvania.

Sécurité sociale, voilà une expression vaste comme le monde, tant par le sens qu'on lui donne que par les moyens financiers qu'elle exige. Venue d'une idée généreuse à laquelle le rapport Beveridge n'est pas étranger, elle s'est répandue dans le monde entier avec des formules diverses et un coût pesant de plus en plus lourdement sur les finances publiques. La sécurité sociale part d'une idée généreuse, mais son application risque d'être ruineuse dans une société en proie à l'inflation.

Toutes les études qui lui sont consacrées sont bienvenues, car elles apportent les éléments de jugements sinon nouveaux, du moins différents. C'est dans ce groupe que nous classons la dernière publication de la *McCahan Foundation for Research in Economic Security*. Dans la seconde étude, l'auteur s'exprime ainsi dans la préface : « *Few institutions in American life directly and indirectly affect as many individuals and families as does the social security system. Yet relatively few persons know the system other than that they make regular contributions to it and have the promise of receiving benefits from it.* » C'est pour éclairer leur lanterne que l'auteur apporte ce livre, tout en précisant : « *This small volume is an introductory text, designed to describe the essential program features and discuss certain underlying concepts and policy issues in the social insurance program in the United States.* »

Sous le titre *The Growth of Fringe Benefits : Implications for Social Security*, l'auteur avait déjà précisé : « *Official projections of long-range social security deficits assume continued worker preference for fringes in lieu of cash pay ; sensitivity of the projections to the resulting erosion of the program's tax base is such that closer scrutiny of this assumption is warranted.* »

Il y a là deux études faites avec le sérieux qui caractérise les publications de l'*American College* de Bryn Mawr, Pa.